

AMENDEMENT

DATE : 12/04/2019

DATE DE RECEPTION :

AMENDEMENT N° : 1T061-002

PROPOSITION DE : 0UNM4 - QUIMPER TX CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE - SERV-PUB - 29 - voix: 277

REDACTION INITIALE :

61. Les « données utilisateurs » sont l'or du XXI^e siècle. La collecte et l'analyse des informations sur les habitudes de consommation, les déplacements, les centres d'intérêt, les hobbies, l'activité professionnelle comme la vie sociale, sont « marchandisées » à leur tour comme outils d'un marketing « personnalisé » et envahissant . Cela est rendu possible par des progrès continus de la puissance et de la vitesse de calcul et les premières applications de l'intelligence artificielle.

REDACTION PROPOSEE :

61. Les « données utilisateurs » sont l'or du XXI^e siècle. La collecte et l'analyse des informations sur les habitudes de consommation, les déplacements, les centres d'intérêt, les hobbies, l'activité professionnelle comme la vie sociale, sont « marchandisées » à leur tour comme outils d'un marketing « personnalisé » et envahissant . Cela est rendu possible par des progrès continus de la puissance et de la vitesse de calcul et les premières applications de l'intelligence artificielle.

La protection des données personnelles est nécessaire à la non-marchandisation des êtres humains. Les utilisateurs doivent rester maîtres de leurs données. Pour cela il faut que les logiciels utilisés soient libres, les formats ouverts et qu'internet reste un réseau neutre et acentré. Au lieu de grosses plateformes privées centralisées (type Facebook, Google), internet doit être constitué d'instances locales (type Framasphère), parmi lesquelles les plateformes publiques doivent trouver leur place.

COMMENTAIRE :

AVIS DE LA COMMISSION

Accepté en l'état

Motif

Modification

Refusé

--